

Novembre
2016

n°229

Compte-rendu
de la réunion du
8 novembre
2016

Flash communal

Grammond

Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Jean-Marc GANDIN (Adjoint)
- Maurice FULCHIRON (Adjoint)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Karen BONNIER
- Solange POULAT
- Séverine VILLEMAGNE
- Olivier BONNEFOY
- Marina VILLARD
- Isabelle PONCET
- Xavier GRANJON
- Gérard THIZY
- Didier THELISSON
- Danielle POULAT

Absent excusé :

- Emmanuel ROUSSET

Intervention des dirigeants de l'AFPC :

Monsieur le Maire invite messieurs Villemagne et Jourdy, dirigeants de l'AFPC à présenter l'intérêt pour le club, d'un éclairage sur le terrain de foot officiel. Ces derniers mettent en avant la possibilité de programmer tous les matchs d'une, voire deux équipes le samedi en soirée plutôt que le dimanche en journée. L'utilisation serait quasiment hebdomadaire car sur le secteur de l'AFPC seul le terrain de Grammond est homologué et à la possibilité d'obtenir cet éclairage. Comme pour le reste des installations au Flanchard, le club prendrait à charge les frais de fonctionnement.

Au vu de ces explications et après débat, le Conseil Municipal décide de valider la réalisation des travaux d'éclairage du stade de foot pour pouvoir bénéficier de la subvention de la Fédération Française de Football (Euro 2016) car cette possibilité de financement ne se représentera pas à nouveau.

Décisions modificatives :

Le Conseil municipal adopte les décisions modificatives suivantes :

Budget Commune : Les dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à 18.900 €.

En investissement, un transfert de 32.000 € est réalisé du compte 2315-134 voirie-immobilisations aux comptes 2041642-163 subvention équipement –travaux de la rue de la Victoire (30.000 €) et 2184-82 mobilier-bâtiments communaux (2.000 €)

Budget eau : Les dépenses et recettes d'investissement sont équilibrées à 30.000 €.

Les dépenses et recettes de fonctionnement sont équilibrées à 25.000 €.

Travaux en cours :

- Le chantier de la **Rue de la Victoire** (Marché Naulin) est terminé. Monsieur le Maire précise que tous les travaux supplémentaires (Aménagement de la place de l'Eglise, réfection de l'assainissement dans la Rue du Forez) représente un coût supplémentaire de 35.225 € H.T. Le Conseil municipal approuve l'avenant pour ces travaux supplémentaires, ce qui porte la totalité du marché à 195.532 € H.T.

- **Toiture du Gymnase** : Pour continuer à avancer dans le projet, il convient de réaliser une étude de structure. Deux bureaux ont été consultés, le moins disant sera retenu.

- **Barrière place de l'Eglise** : Il avait été envisagé de faire réaliser la barrière sur la place de l'Eglise par les employés communaux mais, au vu des frais à engager en matériels et fournitures et au vu du devis réalisé par David Brosse, le Conseil Municipal décide de lui confier cette réalisation. Les employés effectueront la peinture et la pose.

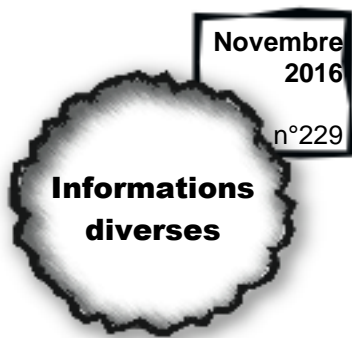
Contrat d'accompagnement à l'emploi :

Le Contrat de Marie-Jo Villard se termine le 30 novembre 2016. En accord avec elle, le Conseil municipal décide de le renouveler pour un an.

Compte rendu de la rencontre avec Familles Rurales:

Une rencontre avec les membres de l'AFR, qui gère actuellement l'accueil périscolaire, les TAP, l'accueil de loisirs, le pôle jeune et la cantine a permis de confirmer le départ d'une des co-présidentes en mars prochain. Actuellement, aucun membre de l'association ne souhaite prendre la suite car la charge de travail est trop importante (gestion des salariés). Il apparaît donc nécessaire de décharger l'association d'une partie de ses missions, pour faciliter la mise en place d'une nouvelle présidence.

Après discussion, le conseil municipal décide de reprendre la gestion de l'accueil périscolaire et du TAP. La cantine, l'accueil de loisirs et le pôle jeunes continueront à être gérés par Familles Rurales. Pour que ce transfert de gestion se fasse dans les meilleures conditions un important travail de réflexion sera nécessaire.



- ✓ **Recensement militaire :**
Les jeunes gens et jeunes filles nés en **décembre 2000**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans.
- ✓ **Congés:**
Le secrétariat de mairie sera fermé du **24 décembre au 2 janvier 2017 inclus**.
La déchèterie sera fermée le samedi **24 décembre 2016** ainsi que le samedi **31 décembre 2016**.
- ✓ **Distribution sacs poubelles :**
La distribution se fera au domicile de chacun courant décembre et janvier.
Attention ! Comme les années précédentes, ne seront distribués aux ménages, que des sacs de **50 litres**.
- ✓ **Listes électorales :**
Afin de se faire inscrire sur les listes électorales, **les nouveaux habitants** et les personnes qui ont omis de le faire jusqu'à présent doivent **se présenter en mairie** munis d'une pièce d'identité **avant le 23 décembre**. Du 24 au 31 décembre, le secrétariat étant fermé, il sera possible de s'inscrire sur internet sur www.grammond.fr en cliquant sur l'onglet « Accédez aux démarches en ligne ». Les jeunes ayant eu 18 ans au cours de l'année 2016 ou qui les auront avant le 28 février 2017 sont en principe inscrits d'office. Cependant, il convient de vérifier en mairie si leur inscription a bien été prise en compte.
- ✓ **Permanences du Maire:**
A compter de janvier 2017, les permanences du Maire auront lieu le **lundi de 18h à 19h** et le **jeudi de 16h30 à 17h30** et sur RDV.
- ✓ **Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) le Cerf-Volant :**
Depuis le 3 octobre, le **centre socio-culturel** de Chazelles-sur-Lyon désormais appelé « **l'Equipage** » a ouvert un **Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)**.
Il s'agit d'un espace convivial qui accueille de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de – de 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent dans le but de favoriser le développement et l'autonomie des enfants et les accompagner dans la socialisation mais aussi de conforter la relations parents-enfants, valoriser les compétences parentales et favoriser l'épanouissement de chacun.
Le LAEP Cerf-Volant est ouvert les **lundis de 8h45 à 11h15** et les **vendredis de 15h30 à 17h30** au centre socio-culturel « L'équipage », 16 rue de St Galmier à **Chazelles** et le **mercredi de 8h45 à 11h15**, zone villedieu à **Chevrières**.
Pour tout renseignement complémentaire, contactez le 04 77 54 95 03 ou envoyez un mail à csx.chazelles@wanadoo.fr